

ABBL: Mission économique en Chine

Du 3 au 6 mars, une délégation commerciale luxembourgeoise, dirigée par Son Excellence Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, a participé à une mission économique en Chine. La mission, qui a été organisée par l'agence Luxembourg for Finance, avait pour but de présenter la place financière luxembourgeoise aux communautés financières de Beijing, Shanghai et Hong Kong. M. Jean-Jacques Rommes, Directeur de l'ABBL, M. Fernand Grulms, CEO de Luxembourg for Finance et M. Claude Kremer, Président de l'ALFI, ont accompagné la délégation luxembourgeoise. Afin de promouvoir les atouts du Luxembourg en tant que centre mondial pour les services financiers, Luxembourg for Finance a organisé des colloques dans chacune des trois grandes villes chinoises. Actuellement engagée dans un processus visant à réformer ses marchés financiers, la Chine s'est dit intéressée à coopérer davantage avec le Luxembourg. Ce fait a été souligné par un accord important, formalisé par le ministre Frieden le 3 mars, entre la Commission de surveillance du secteur financier luxembourgeois (CSSF) et les autorités chinoises de surveillance, la China Banking Regulatory Commission (CBRC) et la China Securities Regulatory Commission (CSRC). Cet accord bilatéral permet aux investisseurs chinois autorisés sous le système QDII (Qualified Domestic Institutional Investor) d'investir pour le compte de leurs clients dans des produits surveillés par la CSSF. Au-delà de Hong Kong, les produits bancaires et les instruments financiers luxembourgeois pourront dorénavant être distribués en Chine continentale.

À Beijing, la délégation luxembourgeoise a rencontré les représentants de la Chambre de Commerce de l'Union européenne en Chine. Son Président, M. Joerg Wuttke, a présenté les relations économiques entre la Chine et l'Europe, tout en expliquant que la Chambre de Commerce envisage de lancer prochainement un programme de Private Equity. Après une entrevue avec le Président de la China Investment Corporation (CIC), le fond étatique chinois, les représentants luxembourgeois ont rencontré les dirigeants de deux des plus grandes banques en Chine, la Bank of China et la Industrial and Commercial Bank of China (ICBC). À cette occasion, M. Hong Wang, Directeur et CEO de la Bank of China, Luxembourg, et Mme Gao Ming, Présidente de la ICBC Luxembourg Branch, se sont montrés entièrement satisfaits de la présence de leurs banques au Luxembourg. Les deux banques ont l'intention de développer leurs activités au Luxembourg, notamment dans le secteur de la banque privée. Dans ce contexte, le Président de la Bank of China a souligné l'importance de sauvegarder les règles sur la protection de la vie privée. Lors de sa visite à Shanghai du 4 au 5 mars, la délégation a rencontré les responsables du Shanghai Municipal Services Office, une autorité locale mandatée officiellement par le gouvernement chinois pour promouvoir Shanghai en tant que premier centre financier en Asie. L'organisme s'est dit particulièrement intéressé de coopérer avec la place financière luxembourgeoise, hautement évoluée, dans la mise en oeuvre de programmes d'échange visant à former son personnel.

À Hong Kong, une ville qui entretient des relations financières avec le Luxembourg depuis longtemps, notamment dans le domaine des fonds d'investissement, la délégation luxembourgeoise a échangé des idées avec des représentants du monde financier et économique de Hong Kong. Alors que la mission économique officielle s'est achevée à Hong Kong le 6 mars, une partie de la délégation, dirigée par Luxembourg for Finance, a prolongé sa mission promotionnelle à Kuala Lumpur, la capitale de la Malaisie. Sur place, les représentants du secteur financier luxembourgeois ont rencontré le Islamic Financial Services Board, un organe consultatif sur la finance islamique. Étant donné que le Luxembourg commercialise déjà des fonds conformes à la Sharia et émet des obligations «sukuk», les parties ont conclu que le potentiel du Luxembourg pourrait être développé dans le domaine du marché des capitaux islamiques. Un travail de réflexion sur l'adéquation du cadre légal luxembourgeois concernant la distribution de produits financiers conformes aux principes islamiques sera nécessaire.